

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE ÉCRITE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée QUE :

QU'à la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe, le vendredi 24 juillet 2020 à 10 h à la salle Maurice-Ravary du Centre sportif Soulanges, au 100, rue des Loisirs, 2ème étage à Saint-Polycarpe, le conseil doit statuer sur deux demandes de dérogation mineures;

QUE conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 4 juillet 2020 portant le numéro 2020-049, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, pris en vertu de la *Loi sur santé publique* (RLRQ, c. S-2.2), les demandes de dérogations mineures pour le lot # 4 458 254 de la rue PJ-Lemoyne et les lots # 5 236 339 et 5 114 539 de la rue Des Prés seront soumis à une procédure de consultation écrite **de quinze (15) jours** à partir la publication du présent avis.

DEMANDE 2020-02 - PROJET INTÉGRÉ P-J LEMOYNE

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ, NATURE ET EFFET :

DEMANDE 2020-02 : Lot 4 458 254 du Cadastre du Québec – Rue P-J Lemoyne – visant à permettre les dérogations aux articles du *Règlement 113-2012-01 modifiant le règlement de zonage numéro 113-2012 afin de définir les nouvelles dispositions applicables pour autoriser les projets intégrés d'habitation sur l'ensemble du territoire à l'exception de la zone agricole protégée* relativement au :

- Plan d'ingénierie pour les infrastructures (article 6);
- Plan d'aménagement paysager signée et scellé par un architecte paysagiste;
- Enfouissement des lignes de distribution électrique secondaire d'Hydro-Québec ainsi que des lignes de câblodistribution (article 8 (j))
- Dissimulation des transformateurs et autres équipements similaires par incorporation dans des structures et/ou par un aménagement paysager

DEMANDE 2020-03

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ, NATURE ET EFFET :

DEMANDE 2020-02 : Lots 5 236 339 et 5 114 539 du cadastre du Québec – Rue des Prés – visant à permettre la construction de deux habitations unifamiliales de deux étages ayant une largeur de 7.32 m au lieu de 7.6 m tel que prescrit à la grille des normes et des usages H1-26;

Les demandes de dérogations mineures visent le lot 4 458 254 du Cadastre du Québec et les lots 5 236 339 et 5 114 539 du cadastre du Québec. Les personnes intéressées peuvent participer à une procédure de consultation écrite en transmettant leurs questions et/ou commentaires à l'adresse courriel suivante : info@stpolicarpe.ca, si elles en manifestent le désir.

QUE cette demande de dérogation mineure et la présentation relative aux changements apportés par cette demande de dérogation mineure sont disponibles pour consultation sur le site internet de la Municipalité.

DONNÉ à Saint-Polycarpe ce 9e jour du mois de juillet de l'an deux mille vingt.



Anne-Marie Duval
Directrice générale et secrétaire-trésorière
adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Polycarpe, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 9 juillet 2020, entre 17 et 18 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 9 juillet 2020.



Anne-Marie Duval
Directrice générale et secrétaire-trésorière
adjointe